

## Voyager aux États-Unis et au Mexique

Quand vous allez aux États-Unis ou au Mexique, emportez votre passeport canadien, ou un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté. Votre permis de conduire n'est pas une preuve valable de votre nationalité.

Pour des renseignements plus précis sur les voyages aux États-Unis ou au Mexique, procurez-vous les brochures du MAECI *En route pour les États-Unis ou Mexico : ¿Qué pasa?* (pour les commander, consulter la section « Sources d'information »).

## Les vols nolisés

Avant de réserver une place à bord d'un avion nolisé, renseignez-vous auprès du Bureau d'éthique commerciale ou auprès d'un organisme de défense des consommateurs de votre région pour savoir si la compagnie aérienne ou l'agence de voyages est fiable.

## La double nationalité

Pour éviter toute surprise désagréable, vérifiez si vous, votre conjoint ou un autre membre de votre famille êtes citoyens d'un autre pays. Si vous êtes considéré comme un ressortissant du pays où vous voyagez, vous pourriez être obligé de faire le service militaire ou de payer des impôts spéciaux.

Si vous avez des problèmes à cause de votre double nationalité, mettez-vous immédiatement en rapport avec la mission canadienne la plus proche.

## Avez-vous des besoins spéciaux?

Bien des pays n'offrent pas d'installations d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou n'ont aucun service prévu pour répondre aux besoins spéciaux des malentendants, des malvoyants et des personnes handicapées physiquement. Renseignez-vous dans votre région auprès d'un organisme pour personnes handicapées ou parlez-en à des voyageurs qui ont visité le pays. Il existe plusieurs guides sur les voyages à l'étranger conçus à l'intention des personnes ayant des besoins spéciaux. Consultez votre bibliothèque ou une librairie ou encore le site Web de l'Office des transports du Canada (<http://www.cta-otc.gc.ca>).

## Demandez l'avis d'un médecin

Santé Canada recommande vivement aux voyageurs de se faire faire une évaluation de risque personnel avant leur départ, en s'adressant à leur médecin ou à une clinique santé-voyage. En se fondant sur les risques pour votre santé, le médecin pourra déterminer quels vaccins prescrire et quelles précautions spéciales vous devriez prendre en voyage. Le Laboratoire

de lutte contre la maladie (LLCM) de Santé Canada diffuse des renseignements sur la santé en voyage sur Internet ([http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/osh/tmp\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/osh/tmp_f.html)) et par un système de télécopieur interactif, FAXlink. Pour accéder au système FAXlink, il suffit de composer le (613) 941-3900 à partir d'un télécopieur et de suivre les instructions.

Il est conseillé de consulter une clinique santé-voyage bien avant le départ. Ces cliniques pourront vous offrir les conseils les plus actuels et vous fournir tous les médicaments ou vaccinations nécessaires pour éviter les problèmes de santé pendant votre séjour à l'étranger. Vous pouvez obtenir une liste des cliniques santé-voyage de votre région en vous adressant au Programme de médecine des voyages de Santé Canada, au (613) 957-8739, en consultant Internet (<http://www.hc-sc.gc.ca>), ou en contactant la Société canadienne de santé internationale, au (613) 241-5785.

## Les vaccinations

Avant de partir pour l'étranger, vérifiez suffisamment à l'avance si vous avez besoin de vaccinations spéciales ou d'un traitement préventif contre des maladies telles que la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la méningite, l'encéphalite japonaise, l'hépatite ou la malaria. Ainsi, les pèlerins qui se rendent à La Mecque, en Arabie saoudite, pour le hadj annuel doivent se faire

vacciner contre la méningite. Par ailleurs, pour entrer dans certains pays, les voyageurs doivent présenter un certificat international de vaccination attestant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune.

Pour certaines maladies, le traitement préventif ou les injections de vaccin doivent commencer de **6 à 8 semaines avant le départ**. Vérifiez aussi si vos vaccinations courantes sont à jour (diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, rougeole, oreillons et rubéole). D'autres vaccinations seront peut-être aussi nécessaires selon votre âge, votre état de santé et la nature et la durée de votre voyage.

Si vous voyagez avec un bébé ou de jeunes enfants, vous devrez peut-être les faire vacciner selon un programme accéléré ou un programme spécial. Consultez votre pédiatre, votre médecin de famille ou une clinique santé-voyage.

## Le sida

L'infection à VIH/le sida frappe tous les pays du monde. Certains pays exigent des voyageurs la preuve qu'ils ont subi un test de dépistage. Dans ce cas, assurez-vous d'obtenir les résultats du test **avant** votre départ. Pour savoir si le pays où vous comptez vous rendre exige ce genre d'attestation, communiquez avec Santé Canada au (613) 957-8739. En voyage, prenez exactement les mêmes précautions que chez vous.